

CALCULETTE
d'aide à la rédaction des procès verbaux
des élections professionnelles

NOTICE

SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA CALCULETTE..... 3
A QUEL MOMENT UTILISER LA CALCULETTE ?..... 3
COMMENT OUVRIR LA CALCULETTE ? 3
L'ONGLET MENU 5
LES ONGLETS ELECTION 7
LA DESIGNATION DES ELU(E)S 9

PRESENTATION DE LA CALCULETTE

Il s'agit d'un document Excel composé de 24 onglets "Election" (un par type d'élection), précédés d'un onglet Menu. Chaque onglet (ou feuille) "Election" contient deux tableaux : 1er tour et 2ème tour.

A QUEL MOMENT UTILISER LA CALCULETTE ?

La calculette est destinée à être utilisée **dans la salle** d'élection, au moment du dépouillement. Elle prend en charge le calcul de la règle de la plus forte moyenne.

Elle peut venir en appui du calcul manuel habituel (à des fins de vérification), ou en remplacement.

Avant les élections, on aura préparé les onglets correspondant aux différents types d'élections :

- CE, DP, ou DU
 - Collège (Employés, Cadres, Autre, ou Collège unique)
 - 1er ou 2ème tour,
- en saisissant les informations déjà connues : organisme, dates, listes syndicales, candidats, etc.

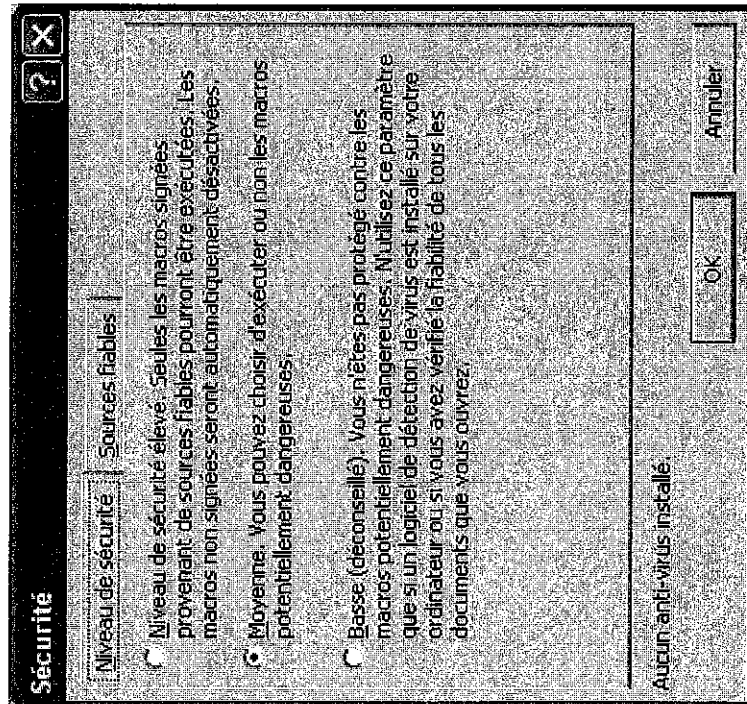
COMMENT OUVRIR LA CALCULETTE ?

Pour utiliser les automatismes de cette application, il est nécessaire que les "macro" d'Excel soient activées.

Si vous rencontrez des difficultés à charger le document, il faudra donc modifier le réglage initial d'Excel, de manière à pouvoir "activer les macro".

Ces réglage s'effectue dans le menu **Outils / Options / Onglet-Sécurité / Bouton-Sécurité_des_macros** (exemple donné en Excel 2002). Cochez "**Moyenne**" ou "Basse", mais pas "Niveau de sécurité élevé", qui bloquerait toute exécution de code au sein d'Excel.

Attention : il est nécessaire de quitter et d'ouvrir à nouveau **Excel** pour que ces modifications soient prises en compte.



Si vous avez choisi "Moyenne", un message de ce type apparaîtra au moment de charger le fichier **ELECTIONS_Calcullette** dans Excel :



Dans ce cas, validez l'option "**Activer les macros**".

L'ONGLET MENU

- Il permet de **rejoindre rapidement chacun des 24 onglets "Election"** (qui eux-mêmes possèdent un bouton de retour au Menu)
- Des **cases à cocher** permettent de faire apparaître / disparaître les onglets inutiles.
- 3 champs (facultatifs) peuvent être renseignés :
 - Date du jour
 - Organisme (intitulé en clair)
 - Date de l'élection (la première date si l'élection s'effectue sur plusieurs jours)

Dans tous les onglets du classeur Excel :

Les champs de [] sont reconnaissables à leur fond vert.

Les rubriques d'aide sont sur fond jaune.

Les cellules ne justifiant pas de [] sont grisées.

Les cellules numériques sur fond blanc sont des champs calculés automatiquement.

Version : 15-04-2010



ELECTIONS DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL

Organisme :

Date de mise à jour :

Date de la première élection :

Aide à la rédaction des procès verbaux

Notice d'utilisation :

La saisie se fait dans les cases vertes.

Dans les pages qui suivent, des boutons permettent de réduire l'affichage au strict nécessaire (en nombre de listes et nombre de candidats).

Les cases à cocher permettent d'alléger l'interface en ne faisant apparaître que les onglets utiles.

CLIQUEZ sur l'un des PV ci-dessous pour accéder à l'onglet souhaité

N.B. : les 1ers et 2ème tours sont sur le même onglet

COMITE D'ENTREPRISE ou COMITE D'ETABLISSEMENT

EMPLOYES	TITULAIRES	<input checked="" type="checkbox"/>	CE Employés Titulaires	TITULAIRES	<input checked="" type="checkbox"/>	CE Coll. UNIQUE Titulaires
	SUPPLEANTS	<input checked="" type="checkbox"/>	CE Employés Suppléants	SUPPLEANTS	<input checked="" type="checkbox"/>	CE Coll. UNIQUE Suppléants
CADRES	TITULAIRES	<input checked="" type="checkbox"/>	CE Cadres Titulaires			
	SUPPLEANTS	<input checked="" type="checkbox"/>	CE Cadres Suppléants			
Autre collège	TITULAIRES	<input type="checkbox"/>	CE Autre coll. Titulaires			
	SUPPLEANTS	<input type="checkbox"/>	CE Autre coll. Suppléants			

DELEGUES DU PERSONNEL

EMPLOYES	TITULAIRES	<input checked="" type="checkbox"/>	DP Employés Titulaires	TITULAIRES	<input type="checkbox"/>	DP Coll. UNIQUE Titulaires
	SUPPLEANTS	<input checked="" type="checkbox"/>	DP Employés Suppléants	SUPPLEANTS	<input type="checkbox"/>	DP Coll. UNIQUE Suppléants
CADRES	TITULAIRES	<input checked="" type="checkbox"/>	DP Cadres Titulaires			
	SUPPLEANTS	<input checked="" type="checkbox"/>	DP Cadres Suppléants			
Autre collège	TITULAIRES	<input type="checkbox"/>	DP Autre coll. Titulaires			
	SUPPLEANTS	<input type="checkbox"/>	DP Autre coll. Suppléants			

OU BIEN :

DELEGATION UNIQUE (CE-DP)

EMPLOYES	TITULAIRES	<input type="checkbox"/>	DU Employés Titulaires	TITULAIRES	<input type="checkbox"/>	DU Coll. UNIQUE Titulaires
	SUPPLEANTS	<input type="checkbox"/>	DU Employés Suppléants	SUPPLEANTS	<input type="checkbox"/>	DU Coll. UNIQUE Suppléants
CADRES	TITULAIRES	<input type="checkbox"/>	DU Cadres Titulaires			
	SUPPLEANTS	<input type="checkbox"/>	DU Cadres Suppléants			
Autre collège	TITULAIRES	<input type="checkbox"/>	DU Autre coll. Titulaires			
	SUPPLEANTS	<input type="checkbox"/>	DU Autre coll. Suppléants			

ATTENTION : pour utiliser les automatismes de ce document, vous devrez peut-être "activer les macros".
En cas de difficulté, réglez le niveau de sécurité sur "Moyenne". Outils / Options / Onglet-Sécurité / Bouton-Sécurité des macros
Pour masquer les onglets inutiles : cliquer sur l'onglet, puis menu : Format / Feuille / Masquer

LES ONGLETS correspondant aux différents types d'élections (Exemple : CE Employés Titulaires)

Un onglet peut contenir 9 listes de 10 candidats maximum (en cas de dépassement, contacter l'Ucanss) :

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T
2	ELECTION : COMITE D'ENTREPRISE EMPLOYES TITULAIRES 1er TOUR Date : <input type="text"/>																			
3	Retour au MENU																			
4	Masquer les lignes inutilisées																			
5	Effectuer des contrôles																			
6	Nb de listes : <input type="text"/>																			
7	P - Nb de sièges à pourvoir : <input type="text"/>																			
8	G - Quotient électoral : <input type="text"/> #DIV/0!																			
9	Carence (Oui / Non) : <input type="text"/> Non																			
10	E - Quorum : <input type="text"/> 0																			
11	Quorum atteint ? : <input type="text"/> Oui																			
12	A - Nombre d'électeurs inscrits : <input type="text"/>																			
13	B - Nombre de votants : <input type="text"/>																			
14	C - Bulletins blancs ou nuls : <input type="text"/>																			
15	D - Suffrages valables exprimés : <input type="text"/> 0																			
16	Règle de la plus forte moyenne																			
17	1 - Moy. 1-1																			
18	2 - Moy. 2-2																			
19	3 - Moy. 3-3																			
20	1 - Nb sièges																			
21	2 - Nb sièges																			
22	3 - Nb sièges																			
23	Nombre de sièges obtenus																			
24	ELUS (à saisir)																			
25	Nombre d'élus de la liste																			
26	#DIV/0!																			

Les champs de saisie sont sur fond vert. Toutes les autres quantités numériques seront calculées par l'application.

Une fois que les listes de candidats sont saisies, on peut gagner en lisibilité en "repliant" le tableau de manière à ce que n'apparaissent que les lignes saisies. Il suffit de cliquer sur le bouton "Masquer les lignes inutilisées" qui devient "Afficher toutes les lignes".

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T
Retour au MENU

ELECTION : COMITE D'ENTREPRISE EMPLOYES TITULAIRES 1er TOUR Date : 1 avril 2010

A - Nombre d'électeurs inscrits 270

B - Nombre de votants 219

C - Bulletins blancs ou nuls 5

D - Suffrages valables exprimés 214

Carence (Oui / Non) : **Non**

E - Quorum 135

Quorum atteint ? : Oui

Nb de listes 3

P - Nb de sièges à pourvoir : 2

G - Quotient électoral 107,00

Effectuer des contrôles

Afficher toutes les lignes

NOM de la LISTE	Sexe H ou F	Nb bulletins valables	Nbre de voix de chaque candidat	T - Total des voix des candidats de la liste	H - Nb candidats présentés par la liste	V - Moyenne des voix de la liste	Règle de la plus forte moyenne			Nombre de sièges obtenus	ELLIS (à saisir)	Nombre d'étus de la liste
							1 - Nb sièges	2 - Nb sièges	3 - Nb sièges			
CGDT		70		136	2	68,00	0	68,00	0	0	0	0
T. DUPONT J. GARCIA	H F	66 70										
CGTFO		74		147	2	73,50	1	36,75	0	1	1	1
M. ROLLAND S. TRION	F F	74 73										
Liste commune CGT - SUD		70		139	2	69,50	0	69,50	1	1	1	1
M. CASTALDI J.P. LAURE	F H	70 59										
Total :		214							2	2	2	2

M.B. : cases vertes = ouvertes à la saisie cases grises = pas de saisie cases blanches = calcul automatique
 Si le message "EGALITE!" apparaît en bas d'une colonne "Moyenne", on peut être amené à déverrouiller la feuille de calcul pour affecter manuellement les sièges en fonction des régis
 Il en est de même en cas de manque de candidats par rapport au nombre de sièges obtenus, etc.

LE BOUTON "EFFECTUER DES CONTRÔLES"

Quelques principaux contrôles sont implémentés.

Ils effectuent les détections suivantes :

Contrôle du nb de suffrages valables :

Si D110 <> D7 alors "ERREUR : le nombre de Suffrages D7 est différent de la somme des Suffrages D110"

Contrôle du nb de sièges :

Si S110 <> L5 alors "ERREUR : le nombre de Sièges attribués S110 est différent de la somme des Sièges à pourvoir L5"

Contrôle nombre d'élus / nombre de sièges :

Si S110 <> P110 alors "ERREUR : le nombre total d'Elus S110 est différent du nombre total de Sièges obtenus P110"

Détection des égalités

Si le mot "EGALITE !" apparaît en J110 ou L110 ou N110 alors :

"ATTENTION : EGALITE dans certaines MOYENNES -> vous pouvez être amené(e) à déverrouiller la feuille de calcul pour affecter manuellement les sièges en fonction des règles d'attribution."

LA DESIGNATION DES ELU(E)S

Elle est entièrement **manuelle** : en effet, l'application serait incapable, en cas d'égalité par exemple, de décider du choix de la personne élue (en principe selon le critère de l'âge).
Il en est de même lorsqu'un candidat Suppléant a déjà été élu en Titulaire (doubles candidatures).
Il faudra simplement veiller à ce qu'il y ait autant de mentions "ELU(E)" (listes déroulantes) que la quantité indiquée dans la colonne "Nombre d'élus par liste".